

**OFFICE DU BACCALAUREAT**

Le Directeur

**CONDITIONS D'INSCRIPTION  
AU CONCOURS GENERAL SENEGALAIS**

En application de l'arrêté n° 003735/MEN du 20 Février 2018, les Chefs d'établissement veilleront à ce que les listes nominatives soient établies par classe et par discipline selon les modèles ci-joints. Les listes nominatives des candidats doivent être saisies sous Excel ; les dossiers ainsi que les données saisies et mises dans une Clé USB doivent parvenir à l'Office du Baccalauréat avant le 15 mars 2018.

- Le candidat doit avoir un cursus parfait depuis la classe de seconde et notamment sans redoublement depuis le second cycle.
- Le candidat doit obtenir une moyenne au moins égale à **14/20** dans la matière considérée au premier semestre de l'année en cours.
- La limite d'âge des candidats des classes de premières et des classes de terminales est fixée respectivement, à **20 ans et 21 ans au 1<sup>er</sup> janvier** de l'année du concours.

Chaque dossier de candidature doit obligatoirement comporter :

- 1) Les bulletins semestriels depuis la classe de seconde jusqu'au bulletin du 1<sup>er</sup> semestre de l'année scolaire en cours,
- 2) L'extrait de naissance (conforme à la pièce d'état civil fournie lors de l'examen du CFEE),
- 3) La fiche de constat du professeur ayant proposé le candidat : il s'agira de fournir tous les éléments fondamentaux permettant d'apprécier la valeur du candidat, en particulier sa moyenne et celle de sa classe dans la discipline.
- 4) Un CFEE de 2012 et un BFEM de 2016 pour les candidats en classe de première nés en 2002 ou 2003.

**Il est rappelé qu'il est inutile de présenter un nombre considérable de candidats qui ne sont pas au niveau du Concours Général : ce procédé ne faisant que dévaluer le Concours et déshonorer ceux qui ont proposé les candidats.**

La commission de validation mise en place à l'Office du Baccalauréat a pour mission d'étudier tous les dossiers de candidature en tenant compte de la moyenne dans la discipline, du nombre de candidats présentés dans la discipline par l'établissement.

La commission se réserve le droit de rejeter toute candidature sans tenir compte de la moyenne obtenue par l'élève, compte tenu du nombre pléthorique des candidatures dans une discipline (plus de dix) présentées par un établissement.

Les établissements seront avisés des rejets après les travaux de la commission.

*Tout dossier incomplet sera purement et simplement rejeté et classé sans suite.*

**NB:** Pour conserver le caractère prestigieux du concours, nous recommandons aux établissements de mettre en place un système d'encadrement des candidats potentiels depuis la classe de seconde.

Babou DIAHAM





UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR  
□□◆□□

N° \_\_\_\_\_

**OFFICE DU BACCALAUREAT**

B.P. 5005 - Dakar-Fann - Sénégal

Tél. : 824 95 92 824 65 81

□□◆□□

LE DIRECTEUR

**AUX CHEFS D'ETABLISSEMENT**

Conformément à l'arrêté n° 003735/MEN du 20 Février 2018 relatif à l'organisation du Concours général Sénégalais.

- 1 – Un Concours Général est ouvert sur l'étendue du territoire national pour la session 2018. Le Concours aura lieu à partir du 02 Mai 2018, pour les épreuves écrites, le lundi 23 et le Mardi 24 Avril 2018 au stade Iba Mar DIOP de Dakar, **CENTRE UNIQUE** pour les épreuves d'Education Physique et Sportive.

Les inscriptions aux épreuves écrites seront reçues du 01 février au 15 Mars 2018 délai de rigueur, à l'Office du Baccalauréat.

Pour l'Education Physique, les candidatures seront déposées auprès des Inspections d'Académie du 22 Janvier 2018 au 31 Mars 2018.

- 2 - Le Concours Général est organisé pour les élèves des classes de Premières et des élèves des classes de Terminales des établissements du Secondaire publics ou privés autorisés.

La limite d'âge des élèves des classes de Premières et des classes Terminales est fixée respectivement à 20 ans et 21 ans au 1<sup>er</sup> janvier de l'année du concours.

- 3 - Le Concours Général Sénégalais porte sur les disciplines suivantes :

**CLASSES DE PREMIERES**

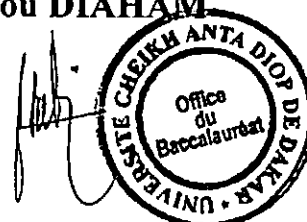
- |                                     |                          |
|-------------------------------------|--------------------------|
| • Composition française :           | Toutes séries            |
| • Version Latine :                  | Toutes séries            |
| • Version Grecque :                 | Toutes séries            |
| • Histoire :                        | Toutes séries            |
| • Géographie :                      | Toutes séries            |
| • Mathématiques :                   | Toutes séries            |
| • Sciences de la Vie et de la Terre | Séries S2, S2A, S4 et S5 |

- Sciences Physiques S1, S1A, S3
- Langues et Civilisations Etrangères Toutes séries  
(Anglais, Allemand, Arabe, Espagnol, Italien, Portugais, Russe) :
- Citoyenneté et Droits de l'Homme Toutes séries
- Education Physique et Sportive Toutes séries

## CLASSES TERMINALES

- Dissertation Philosophique : Toutes séries
- Mathématiques: Toutes séries
- Sciences de la Vie et de la Terre : Séries S2, S2A, S4 et S5
- Sciences Physiques : S1, S1A, S3
- Histoire : Toutes séries
- Géographie : Toutes séries
- Sciences Economiques : Séries L2 et G
- Construction Mécanique : Séries T1 et S3
- Electrotechnique et Electronique : Série T2
- Analyse de fabrication mécanique Séries T1 et S3 réunies
- Techniques Comptables : Série G
- Etudes islamiques : Série LAR
- « Citoyenneté et Droits de l'Homme » : Toutes séries
- Education Physique et Sportive Toutes séries
- Composition Française Toutes séries

**Babou DIAHAM**





UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR  
□□◆□□

**OFFICE DU BACCALAUREAT**

*B.P. 5005 - Dakar-Fann - Sénégal*

*Tél. : 824 95 92 824 65 81*

□□◆□□

**LE DIRECTEUR**

N° \_\_\_\_\_

Dakar, le 02/01/2018

## Note aux Chefs d'Etablissement

### Objet : Saisie délocalisée du Concours Général 2018

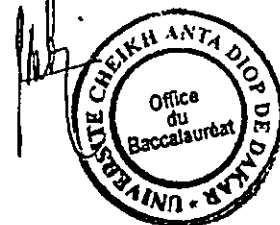
Les établissements doivent saisir dans une clé USB obligatoirement, sur Excel, les données des candidatures par discipline conformément aux modèles des listes nominatives en pièces jointes (classe de Première et classe de Terminale) et par ordre de mérite.

Pour chaque discipline, veuillez saisir une liste nominative annexée aux dossiers.

La colonne « classe en ... » qui figure sur les listes sert à détecter les redoublants du cycle. Avant de saisir les rubriques de la colonne, il faut vous assurer que le candidat n'a pas redoublé le cycle.

**Les dossiers et la clé doivent nous parvenir avant le 15 Mars 2018.**

**Babou DIAHAM**



**FICHE DE CONSTAT POUR CANDIDAT AU  
CONCOURS GENERAL SESSION 2018**

Discipline : .....

Classe : ..... Série : .....

Prénom : .....

Nom : .....

Date et lieu de naissance : .....

Etablissement : .....

Téléphone du candidat : .....

**Constat du professeur**

Moyenne de l'élève dans la discipline : .....

Moyenne de la classe dans la discipline : .....

Éléments fondamentaux permettant d'apprécier la valeur du candidat :

.....  
.....  
.....  
.....

Date : .....

Prénom, nom et signature du professeur : .....

- L'élève est-il candidat dans d'autres disciplines ? .....
- Lesquelles ? .....
- Pour citoyenneté, discipline du professeur : .....

**NB** : Le professeur doit choisir le candidat conformément aux critères fixés par l'Office du Baccalauréat.

- Un cursus scolaire parfait depuis la classe de seconde et surtout non **Redoublement** de classe du second cycle ;
- La limite d'âge est fixée à 20 ans pour la classe de 1<sup>ère</sup> et 21 ans pour la terminale ;
- Obtenir une moyenne au moins égale à 14/20 dans la matière considérée ;
- Les candidats ayant une moyenne comprise entre 13 et 14/20 sont recevables et les dossiers étudiés par la commission de validation à l'Office du Baccalauréat.

Signature du Chef d'établissement



UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR  
□□◆□□

**OFFICE DU BACCALAUREAT**

*B.P. 5005 - Dakar-Fann - Sénégal*

*Tél. : 33824 95 92 33 824 65 81*

□□◆□□

**LE DIRECTEUR**

N° \_\_\_\_\_

Dakar, le 02 JANVIER 2018

### Note aux Provisseurs et Directeurs d'établissements privés reconnus

Vous trouverez ci-joint :

- **Le Calendrier du Baccalauréat et du Concours Général Sénégalais session 2018**
- **Documents du Concours Général**
  - Conditions d'inscription au Concours Général
  - Circulaire adressé aux chefs d'établissement
  - Note sur la saisie délocalisée du Concours Général avec le format du fichier Excel
  - Les fiches de constat (exemplaires à photocopier si besoin)
  - Exemplaires listes nominatives classe de première et classe de terminale.

**NB** : *Si le candidat a choisi plusieurs épreuves, agraffer les bulletins de notes et extrait de naissance sur une seule fiche de constat.*

Nous vous rappelons que l'**HISTOIRE** et la **GEOGRAPHIE** sont considérées comme deux disciplines distinctes et si un candidat choisit HISTOIRE et GEOGRAPHIE il doit avoir deux (2) fiches de constat.

«**CITOYENNETE ET DROIT DE L'HOMME**» est une discipline qui peut être proposée par un professeur de français, d'histoire et géographie ou de philosophie.

**LES DOSSIERS ET LA CLE USB DOIVENT NOUS PARVENIR AVANT LE 15 MARS 2018.**

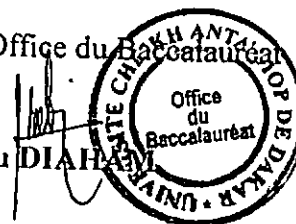
**RECEPTION** : du Lundi au Vendredi : de 8H à 12H

**Ampliations:**

- Inspections d'Académie
- Doyen IGEN
- DEMSG

Le Directeur de l'Office du Baccalauréat

Babou DIAHANE





UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR  
 OFFICE DU BACCALAUREAT  
 B.P. 5005 - Dakar-Fann - Sénégal  
 Tél. : 33824 95 92 / 33824 65 81

N° \_\_\_\_\_

CALENDRIER SESSION 2018 DU CONCOURS GENERAL ET DU BACCALAUREAT

EPREUVES	DATE
<b>I / Concours Général</b> • Epreuves écrites	A partir du Mercredi 02 Mai
<b>II / Baccalauréat</b> • Epreuves d'Education Physique et Sportive • Session de Remplacement EPS (organisée par le jury)	Vendredi 1 <sup>er</sup> Juin Initiative du Jury
• Epreuves facultatives Dessin – Couture - Musique Langues vivantes et classiques	Mercredi 16 Mai Samedi 19 Mai
• Epreuves de Philosophie Séries S et L	Mercredi 06 juin
• Baccalauréat de l'Enseignement Secondaire Général Séries T, G et F6	A partir du Lundi 18 Juin
• Baccalauréat de l'Enseignement Secondaire Général Séries S et L (épreuves autres que la Philosophie)	A partir du Mardi 03 Juillet
• Session de Remplacement du Baccalauréat (sauf pour les séries T, S3, S4, S5 et F6 qui ne sont pas organisées)	A partir du Lundi 08 Octobre

Le Directeur R. UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP  
 Babou DIALLO





